

3 AS SERIGRAPHIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 23-25 Rue René Coty
21000 DIJON
483 875 134 RCS DIJON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 24 JUILLET 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-quatre juillet,
Au siège social.*

Les soussignés :

- Monsieur Pierre AUDIN, demeurant 4 Rue Jacques Brel - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR,
- Monsieur Sylvain PAUL, demeurant 1 Rue des Riots - 21410 AGEY,

Cogérants de la société 3 AS SERIGRAPHIE, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales, rappellent que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mai 2024, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 2 000 euros pour le ramener de 20 000 euros à 18 000 euros, par voie de rachat des 100 parts sociales détenues par l'Indivision Michel HAIK, moyennant un prix unitaire de 20 euros, soit un prix total de 2 000 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce, ou en cas d'oppositions valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 2 000 euros ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de DIJON le 13 juin 2024 ;

- à la date du 14 juillet 2024, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ainsi qu'il résulte du certificat de non-opposition des créanciers en date du 24 juillet 2024 ;

Et constatent en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée en date du 24 juillet 2024, ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

M. Pierre AUDIN
Gérant



M. Sylvain PAUL
Gérant

